

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *48921* Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *BENNANI DRISSI M J*

Date de naissance : *11-04-1957*

Adresse : *Riyad TAOUFIK 11 N° 18 TARGA
DARRAÏDÉS*

Tél. : *06 61 58 25 10* Total des frais engagés : *3979,50* Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : *02 AVE 2022*

Nom et prénom du malade : *BENNANI DRISSI M J* Age : *1957*

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Diabète - hypertension*

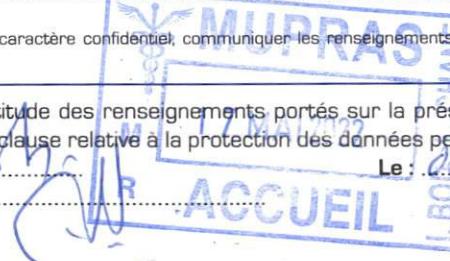
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Marrakech* Le : *02 / 10 / 2022*

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2/11/22	O		250M	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE AL ANDALOUS Iliham DIRAS Pharmacienne ISSIDA N° 85 Marrakech Tél/Fax : 05 24 49 02 30	2/11/22	31957,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	23/03/22	P + A.M. 3	534,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur
BENOHOUD Chafiq
Spécialiste

* Endocrinologie - Diabète
* Maladies Métaboliques
* Nutrition - Obésité - Goitre
* Membre de l'Alfediam PARIS
* Diplômé en Echographie Gle

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V: 68,80 DH
6 118001 081325

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V: 68,80 DH
6 118001 081325

Adresse: Espace ASSAFWA
Angle Boulevards ALI AL
EL FASSI et YAACOUB
AL MANSOUR - 1^{er} étage
Appt n°8 - Marrakech
Téléphone: 05 24 42 34 34

* Durée du TRT: 3 mois.....

* À revoir Le:

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V: 68,80 DH
6 118001 081325

PROFENID 100 MG
30 CP PEL
P.P.V: 700 DH
6 118001 060882

92,00

PPV: 92,00 DH

Marrakech Le: 02 AVR 2022

Ordonnance

M. Brassoni Dm zu
Notmmer Drzur

390,00

1. Gm rus mel S 1100
1 w 20, (1 trh
671,00 x 3

2. Domdrogo 2,5 1 km
1 w 20, (3 trh

68,80 x 3

3. Domrod h 3

96,00 x 3

h. Grosdyt S

58,10 x 2

4. Cardensiel 5

50,70 x 1

5. Cardensiel 2,5

116,00 x 2

6. Lipatolys 160

91,00 x 2

7. Omegaen 20

PPV: 92,00 DH

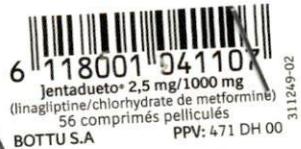
PHARMACIE
Massna 1
Tél/Fax: 05 24 42 34 34

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

Docteur BENOUD
Spécialiste
Tél: 05 24 42 34 34
Marrakech
ENDOCRINOLOGIE-DIABÈTE

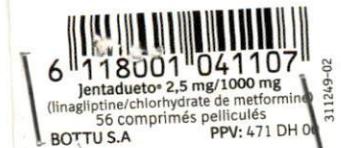
68,60 - Hépmed (S)



28,80 - Mébrane (S)



70,30 - Profam (S)



12,70 -

Drophin (S)

608070A

maphar (S)
ZI Zenata Aïn Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V.: 116,80 DH



78,00 -

Fluorine (S)

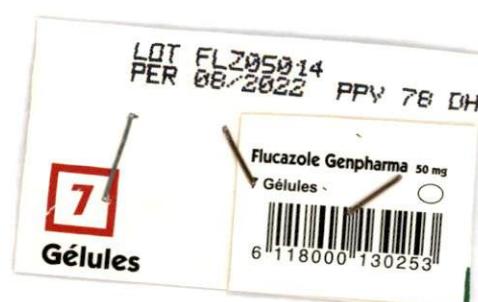
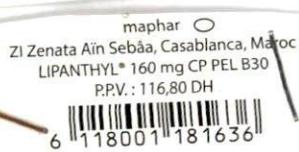
608070A

maphar (S)
ZI Zenata Aïn Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V.: 116,80 DH



3195,30







BILAN BIOLOGIQUE

Le : 23/3/22

Nom/Prénom : BENHOU... Age :

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Crétatine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Froid Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Sérologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture

-

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

Bilan de la fonction rénale

- Créatinine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétatine



Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- INER de 073 002 222 Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إنجليزي

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب بباريس 7
- جامعة الصيدلة بباريس VI
- ملحق سارقا بمستشفيات باريس

FACTURE N°:146910004

MARRAKECH LE : 23/03/2022

Nom et Prénom : BENNANI DOUBLI MOHAMED JAMAL

Prescripteur : Dr. BENOHOUD

Référence : 230322 004

BILAN :

BLIP B 190 + G B 30 + U B 30 + CR B 30 +
HBA1 B 100 +

MONTANT NET : 534,20 DHS Soit 380 B

Cinq cent trente quatre Dh et vingt cts



Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- UER de Pharmacie Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إحيائي

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب باريس 7
- جامعة الصيدلة باريس VI
- ملحق سابق بمستشفيات باريس

Monsieur BENNANI DOUBLI MOHAMED JA

Dossier No 2303 004 du 23/03/2022 à 08h16

Prélèvement Transmis au Laboratoire

Prescrit par le Docteur BENOHOUD

Date de naissance : 11/04/1957

Résultats complets

Page : 1 / 3

BIOCHIMIE

BILAN LIPIDIQUE

CHOLESTEROL TOTAL 2,15 g/l (N : 1.6 à 2.0) 06/01/22 : 2.05
(Méthode CHOD/PAP) 5,6 mmol/l

TRIGLYCERIDES..... 2,58 g/l (N : 0.6 à 1.65) 06/01/22 : 3.28
(Méthode enzymatique) 2,95 mmol/l

Remarque : pour une interprétation correcte de cet examen, il est nécessaire de respecter un jeûne de 12 heures.

CHOLESTEROL HDL..... 0,44 g/l (N : 0.4 à 0.7) 06/01/22 : 0.44
(Précipitation au Chlorure de magnésium) 1,14 mmol/l

Rapport CT/HDL 4,9 (N : < à 5)



Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- UER de Pharmacie Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إحيائي

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب بباريس 7
- جامعة الصيدلة بباريس VI
- ملحق سابق بمستشفيات باريس

Monsieur BENNANI DOUBLI MOHAMED JA

Dossier No 2303 004 du 23/03/2022 à 08h16

Prélèvement Transmis au Laboratoire

Prescrit par le Docteur BENOHOUD

Date de naissance : 11/04/1957

Résultats complets

LDL CHOLESTEROL 1,19 g/l (N : < 1.60)
3,07 mmol/l

Page : 2 / 3

Marrakech, le 24/03/22

06/01/22 : 0.95

RQ: la formule de friedewald (LDL-C) n'est valable que pour les taux de triglycérides < à 3.5 g/l.

FACTEURS DE RISQUE	0	1	>=2	CORONARIEN
Seuil de traitement				
diététique LDL-C >=	2.20 g/l	1.60 g/l	1.30 g/l	1.30 g/l
Seuil de traitement				
médicamenteux LDL-C >=	2.20 g/l	1.90 g/l	1.60 g/l	1.30 g/l
Valeurs Cibles LDL-C	<1.60 g/l	<1.60 g/l	<1.30 g/l	< 1 g/l

GLYCEMIE A JEUN 1,69 g/l (N: 0.70 à 1.10) 06/01/22 : 1.71
(Méthode glucose PAP) 9,39 mmol/l

UREE 0,30 g/l (N : 0.18 à 0.55) 06/01/22 : 0.40
(Méthode uréase/GLDH) 5,01 mmol/l

CREATININE 13,09 mg/l (N : 9 à 13.6) 06/01/22 : 13.48
(Méthode Jaffé cinétique) 116 µmol/l





Dr. Abdellah ZRIOUIL

Pharmacien biologiste

- CES de biologie Faculté de Médecine Paris V
- UER de Pharmacie Paris VI
- Ancien attaché des Hôpitaux de Paris

الدكتور عبد الله زريويل

صيدلي إنجليزي

- شهادة في البيولوجيا جامعة الطب باريس 7
- جامعة الصيدلة باريس 6
- ملحق سابق بمستشفيات باريس

Monsieur BENNANI DOUBLI MOHAMED JA

Dossier No 2303 004 du 23/03/2022 à 08h16

Prélèvement Transmis au Laboratoire

Prescrit par le Docteur BENOHOUD

Date de naissance : 11/04/1957

Résultats complets

Page : 3 / 3

Marrakech, le 24/03/22

H.B.A.1.C
(TOSOH HLC-GX)

8,2 %

(Normale : de 2.5 à 6)
(Diabète équilibré : 6 à 7)
(Diabète déséquilibré : >7)

REMARQUE :

analyse à interpréter en tenant compte d'un C.V. interserial de 3%

Selon les recommandations ANAES, un dosage de microalbuminurie est préconisé au moins une fois par an sur urines du matin.



Dr ZRIOUIL Abdellah

